

Réf: Dossier N° 042049

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YELLOW CARD IVORY COAST »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA M'POUTO, Lot 364, Ilot
48

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 24/09/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YELLOW CARD IVORY COAST »

Objet : -FINANCEMENT DE PROJET, BUREAU DE CHANGES, TRANSFERT D'ARGENT, PRETATIONS DIVERSES.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou part des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créés

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement et indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA M'POUTO, Lot 364, Ilot
48

Dirigeant(s) : M NDIKOMBUI NIGEL MINGOH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04337 du 05/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28209/GTCA/RC/2021 du 05/10/2021

